

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE WIMEREUX

Département du Pas-de-Calais

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{er} décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux,
le premier décembre à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

OBJET ☞ **N° 2022_01_12_20**

☞..... **Délégation de Service Public - Cales de mise à l'eau des bateaux - Rapport du concédant 2021.**

Date de la convocation

▪ 25 novembre 2022

Présents

M. BOUTLEUX Guy, Mme BARDEAUX Sandrine, M. JOUGLEUX Jean-Luc, Mmes DUQUESNE Cécile, KOROL Renée, M. DEVIN Serge, Mmes BAILLARD Sylvie, LAVIEVILLE Chantal, M. SAMUEL Jean-Michel, Mmes BERNARD Sabine, DAUSQUE Ludvine, NOËL Laure, M. SENEAL Yannick, Mme ROUSSEAU Marie-José, MM. LAMIRAND Christophe, SERGENT Didier, Mme PAPYLE-LEFEBURE Catherine.

Absents excusés ayant donné procuration

M. MARLOT Loïc	à	M. DUBAËLE Jean-Luc
Mme NOURTIER Fabienne	à	Mme BARDEAUX Sandrine
Mme SAUVAGE Edith	à	Mme LAVIEVILLE Chantal
M. BUTCHER Gérard	à	M. BOUTLEUX Guy
M. JOLIE Pascal	à	Mme DUQUESNE Cécile
M. LEPRETRE Médéric	à	M. JOUGLEUX Jean-Luc
Mme GUILLOU Elodie	à	M. DEVIN Serge
Mme HEMBERT Axelle	à	M. LAMIRAND Christophe

Absents excusés sans procuration

Mme DREUSLIN Estelle
M. FERNAGUT Joël

Absent non excusé

M. PORTUESE Aurélien

A été nommée Secrétaire de Séance

Mme NOËL Laure

SERVICES TECHNIQUES

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC CALES DE MISE A L'EAU DES BATEAUX RAPPORT DU CONCEDANT 2021
--

Par délibération n° 3 du 27 septembre 2012, le Conseil Municipal a validé le choix du délégataire de la Délégation de Service Public de mise à l'eau des engins nautiques et a approuvé le sous-traité d'exploitation.

Conformément à celui-ci, le délégataire, l'Association « Loisir Pêche Nautisme Wimereux », produit un rapport d'activités annuel.

Le rapport pour l'année 2021 met en valeur les éléments suivants :

- l'Association a mis à disposition 3 tracteurs collectifs par le biais de l'Association des Usagers de la Plage et 1 tracteur avec chauffeur par le biais du Club Nautique de Wimereux.
- 20 mises à l'eau pour des extérieurs non membres ont été effectuées par 4 membres avec zodiac.
- 1.000 mises à l'eau ont été effectuées par les membres des Usagers de la Plage dont 55 pour les tracteurs collectifs et 25 avec véhicule personnel.
- 16 mises à l'eau sont intervenues pour des clients individuels.
- les 2 cales de mise à l'eau « sud » sont utilisées régulièrement pour :
 - ✓ la mise à l'eau des zodiacs de sécurité,
 - ✓ le club nautique,
 - ✓ l'école de voile,
 - ✓ la voile scolaire, de loisir et sportive,
 - ✓ les manifestations nautiques,
 - ✓ la mise à l'eau des engins nautiques par les usagers de la plage.
- la cale de mise à l'eau « nord » est plus utilisée par les usagers de la plage bien que l'accès à la plage soit de plus en plus difficile (le stationnement des véhicules sur les accès aux cales n'est pas respecté par les « plagistes » et occupation par les baigneurs à marée haute).

En ce qui concerne le bilan financier, le compte de résultat pour l'année 2021 fait apparaître un résultat net de + 5 845 € (*cinq mille huit cent quarante-cinq euros*).

En conséquence,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE du rapport 2021 de l'Association « Loisir Pêche Nautisme Wimereux », en tant que délégataire de la Délégation de Service Public de mise à l'eau des engins nautiques.

Pour extrait certifié conforme,

#signature#